

sur la mise en application des programmes de conversion dans d'autres secteurs qui sont déjà assez avancés.

Le moindre atermolement ne sert qu'à prolonger la période d'indécision et d'incertitude—ce qui caractérisait bien le gouvernement du député—que doivent traverser ces sociétés et entraînerait des pertes injustifiées en intérêts sur les immobilisations et retarderait la réalisation des profits qui seront réalisés sur la production et la mise en marché. Plus l'incertitude—dans laquelle les conservateurs sont passés maîtres—dure, plus il est difficile de mettre une saine décision commerciale à exécution.

Ce sont là les principales raisons pour lesquelles le gouvernement a l'intention de continuer comme prévu le programme de conversion des balances des magasins d'alimentation au détail qui doit commencer en janvier 1982 et se terminer en décembre 1983. Ici encore je ne suis pas d'accord avec le député, comme il arrive souvent, à propos des chiffres.

Le 23 avril 1981 également, le député de Peterborough (M. Domm) a parlé de la structure du programme de conversion des balances du secteur de l'alimentation. En fait, il s'agit du groupe de travail des balances dans l'industrie de l'alimentation au détail. Maintenant que l'objet de la discussion est correctement établi, j'aimerais faire remarquer que le nombre d'associations de l'industrie alimentaire représentées dans ce groupe de travail est plus du double de celui de tout autre groupe et supérieur à celui de tous les autres groupes ensemble.

● (2220)

Une voix: Non, elles ne sont pas plus nombreuses que tous les autres groupes.

Mme Appoloni: Il y a 33 associations de l'industrie alimentaire comparativement à seulement 14 associations de fabricants de balances qui font partie de ce comité de conversion au système métrique, monsieur l'Orateur.

LE SÉPARATISME DANS L'OUEST—DEMANDE DE RÉVISION DES POLITIQUES CONSTITUTIONNELLE ET ÉNERGÉTIQUE

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Monsieur l'Orateur, le 21 novembre 1980, j'ai exhorté le gouvernement à modifier sa politique en matière de constitution et d'énergie pour éviter que la flambée de séparatisme dans l'Ouest ne dégénère en feu de prairie. Depuis cette date, le gouvernement a ostensiblement maintenu une politique nuisible à l'Ouest et à l'unité nationale.

Il y a quelques jours, un sondage de la Canada West Foundation a révélé que l'alinéation de l'Ouest continuait de s'aggraver. Le sondage effectué en mars indique que 36 p. 100 des gens de l'Ouest approuvent l'affirmation suivante:

Les Canadiens de l'Ouest gagnent si peu à faire partie du Canada qu'ils pourraient aussi bien prendre leurs propres affaires en mains.

Quand on avait posé la même question en octobre dernier, 28 p. 100 s'étaient déclarés d'accord. L'aliénation s'est beaucoup aggravée en Alberta, surtout à cause du Programme énergétique national. Dans cette province, 49 p. 100 des répondants sont de cet avis, contre 30 p. 100 en octobre dernier.

Comme presque la moitié des Albertains se montrent favorables au séparatisme, le gouvernement se doit de passer à l'action; d'abord en écartant les politiques de nature à le favoriser et, en second lieu, en élaborant d'autres politiques

L'ajournement

résolument favorables aux droits des provinces en matière de constitution et d'énergie. S'il est vrai que les séparatistes irréductibles ne sont que 11 p. 100 en Alberta, leur nombre ne fait que s'accroître. Et il serait dangereux pour tout représentant fédéral de l'Alberta de sousestimer la gravité de la situation. Pourtant le premier ministre (M. Trudeau), dans le discours qu'il a prononcé à Winnipeg le 3 juin, n'a pas semblé préoccupé. Il a préféré parler du programme d'assurance-maladie et des pensions pour montrer la générosité du gouvernement libéral, sans reconnaître que la politique énergétique du même gouvernement a causé le départ de 139 tours de forage du Canada et a réduit de moitié les activités de forage. Les activités du secteur des services ont diminué de 30 p. 100 en Alberta, et le nombre de faillites a augmenté de 300 p. 100 par rapport à l'an dernier. Si l'on considère que cette année le gouvernement fédéral dépensera 5.5 à 6 millions de dollars pour acheter du pétrole étranger, on voit bien l'absurdité des politiques du gouvernement.

La situation est très grave, monsieur l'Orateur. Les Albertains ont perdu quelque 30 milliards de dollars en recettes, qu'ils auraient touchés s'ils avaient vendu leur pétrole à leurs compatriotes à seulement 75 p. 100 des prix mondiaux. Nous l'avons fait de bon cœur, dans l'intérêt des provinces consommatrices et pour que nos entreprises restent compétitives. Mais si le gouvernement fédéral reste intransigeant—en prolongeant ce que j'appelle moi les «folies Lalonde»—la colère va continuer à gronder dans l'Ouest.

Que fait le premier ministre pendant ce temps? Après avoir dit que le fait que 36 p. 100 de répondants soient déçus ne le préoccupait pas, il a dit que c'était peut-être parce qu'il n'avait pas réussi à s'expliquer. Il a reproché aux conservateurs et aux néo-démocrates d'entretenir les frustrations de l'Ouest. Il se persuade que l'unique préoccupation des habitants de l'Ouest ces jours-ci est qu'ils ne disposent de pratiquement aucun représentant à la Chambre des communes. Il ne faut pas blâmer les habitants de l'Ouest pour cette situation. Si les libéraux jouissent d'un faible soutien dans cette région du pays, c'est qu'ils n'ont pas fait grand-chose pour en mériter plus.

Les habitants de l'Ouest s'estiment laissés pour compte en matière de politique nationale. Pour la mise en œuvre du nouveau programme énergétique, par exemple, on n'a pas réclamé la collaboration de l'Ouest. Les habitants de cette région du pays considèrent donc ce programme comme étant fortement axé sur l'Est. Le 25 février dernier, le ministre albertain de l'Énergie et des Ressources naturelles accusait son homologue fédéral, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), de présenter le Programme énergétique national tout en sachant fort pertinemment que pas une seule province productrice n'y souscrivait. Mais la politique économique est une chose bien différente. C'est le comportement qu'elle inspire à la population visée qui me paraît infiniment plus dangereux à long terme. Quand on sait que la Cour d'appel de l'Alberta a décidé que le gouvernement fédéral ne peut imposer le gaz naturel extrait de puits appartenant aux provinces, et quand on sait que ce dernier persiste dans son projet désormais déclaré illégal et m'invite à lui accorder mon appui, j'estime alors qu'il y a mépris de la loi. Mes concitoyens de l'Ouest s'estiment lésés, et la colère sourd dans leur cœur.